

CE COMMUNIQUE NE DOIT PAS ETRE PUBLIE, DISTRIBUE OU DIFFUSE, DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT,  
AUX ETATS-UNIS D'AMERIQUE, AU CANADA, EN AUSTRALIE OU AU JAPON.

## NOUVELLES MODALITES DE FINANCEMENT DU RAPPROCHEMENT AVEC ONEACCESS

### Projets d'augmentation de capital avec maintien du DPS de l'ordre de 11 M€ et d'augmentation de capital réservée d'un montant d'environ 23 M€

**Ekinops (Euronext Paris - FR0011466069 - EKI)**, concepteur innovant de solutions de transmission sur fibres optiques pour les réseaux télécoms à très haut débit et les principaux actionnaires de **OneAccess**, fournisseur mondial de premier plan de solutions d'accès réseau, ont annoncé le 30 mars 2017 leur entrée en négociations en vue d'un rapprochement dont les modalités envisagées ont été détaillées dans un communiqué de presse le 30 mars 2017. ([cf. communiqué de presse](#)).

Comme annoncé précédemment, cette acquisition de OneAccess par Ekinops se ferait par cession d'actions OneAccess rémunérée en numéraire pour moitié et, pour l'autre moitié, par apport d'actions OneAccess rémunéré par émission d'actions nouvelles Ekinops, sur la base d'une valeur de transaction de la société OneAccess de 58,4 M€.

Par ailleurs, Ekinops annonce être entré en négociations avec des investisseurs majeurs qui pourraient participer au financement de l'opération et ainsi devenir des actionnaires de référence. Dans ce contexte, les négociations en vue de la réalisation de cette transaction se poursuivent tant avec les actionnaires de OneAccess qu'avec les investisseurs avec qui la société est en discussion afin de tenir compte de nouvelles modalités de financement envisagées.

#### Principaux termes des nouvelles modalités financières envisagées pour ce projet de rapprochement avec OneAccess

Ekinops lancerait une augmentation de capital, avec maintien du droit préférentiel de souscription (DPS) des actionnaires, d'un montant d'environ 11 M€.

L'assemblée des actionnaires d'Ekinops amenée à se prononcer sur le projet d'apport des actions OneAccess serait également amenée à se prononcer sur une augmentation de capital réservée avec suppression du DPS à personnes dénommées au profit des investisseurs qui participeraient au financement pour un montant d'environ 23 M€.

L'augmentation de capital réservée aux investisseurs se réaliserait au même prix que celui retenu lors de l'augmentation de capital avec maintien du DPS et serait notamment conditionnée à la réalisation de l'apport en nature des actions et à des conditions usuelles pour ce type de transaction.

Ainsi, la transaction pourrait être finalisée, les actionnaires de OneAccess recevant :

- pour moitié les actions Ekinops émises en rémunération de leur apport sur la base d'un prix de référence de 7,25 € par action ajusté pour tenir compte de l'impact de l'effet dilutif des augmentations de capital ;
- pour moitié par le versement du prix de cession en numéraire.

L'opération de rapprochement pourrait être réalisée au cours du 3<sup>ème</sup> trimestre 2017 et la société tiendra le marché informé de l'évolution des négociations.

**CONTACT EKinOPS**

Didier Brédy  
Président-Directeur général  
Tél. : +33 (0)1 49 97 04 01  
contact@ekinops.net

**CONTACT INVESTISSEURS**

Mathieu Omnes  
Relation investisseurs  
Tél. : +33 (0)1 53 67 36 92  
momnes@actus.fr

**CONTACT PRESSE**

Nicolas Bouchez  
Relation presse  
Tél. : +33 (0)1 53 67 36 74  
nbouchez@actus.fr

**A propos d'EKinOPS**

Ekinops est un fournisseur leader de solutions de transmission sur fibres optiques destinées aux fournisseurs de services de télécommunications.

La plateforme Ekinops 360 répond aux besoins des réseaux métropolitains, régionaux et longue distance avec une architecture simple et très intégrée. Ekinops est un innovateur de premier plan dans le domaine du transport 100G grâce à une ligne de produits cohérents qui optimise réellement les réseaux optiques et qui est compatible avec ses châssis 1RU, 2RU et 7RU. Le système Ekinops 360 est basé sur sa technologie hautement programmable T-Chip® (transport intégré dans une puce) qui permet le déploiement rapide, flexible et économique de nouveaux services pour le transport optique haut débit, haute vitesse. En utilisant le système de classe opérateur Ekinops 360, les utilisateurs peuvent augmenter simplement la capacité de leurs réseaux CWDM, DWDM, Ethernet, ESCON, Fibre Channel, SONET/SDH ou de transport de vidéo non compressée (HD-SDI, SD-SDI, ASI).

Le siège social d'Ekinops est situé à Lannion, France, et l'entreprise possède une filiale aux États-Unis, Ekinops Corp.



Libellé : Ekinops

Code ISIN : FR0011466069

Code mnémorique : EKI

Nombre d'actions composant le capital social : 7 367 397

Plus d'informations sur [www.ekinops.net](http://www.ekinops.net)

**Avertissement**

Ce communiqué, et les informations qu'il contient, ne constitue ni une offre d'achat ou de souscription, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription, des actions Ekinops dans un quelconque pays.

Ce communiqué ne constitue pas un prospectus au sens de la Directive 2003/71/EC du Parlement européen et du Conseil du 4 novembre 2003, telle que modifiée, notamment par la Directive 2010/73/UE dans la mesure où cette Directive a été transposée dans chacun des Etats membres concernés de l'Espace Economique Européen (ensemble, la « Directive Prospectus »). Aucune offre au public de titres financiers ne sera effectuée en France avant la délivrance d'un visa sur un prospectus préparé conformément aux dispositions de la Directive Prospectus, par l'Autorité des marchés financiers.

La diffusion, la publication ou la distribution de ce communiqué dans certains pays peut constituer une violation des dispositions légales et réglementaires en vigueur. Par conséquent, les personnes physiquement présentes dans ces pays et dans lesquels ce communiqué est diffusé, distribué ou publié doivent s'informer de ces éventuelles restrictions locales et s'y conformer.

Le présent communiqué ne contient pas ou ne constitue pas une invitation, un encouragement ou une incitation à investir. La diffusion du présent communiqué n'est pas effectuée et n'a pas été approuvée par une personne autorisée ("authorised person") au sens de l'article 21(1) du Financial Services and Markets Act 2000. En conséquence, le présent communiqué est adressé et destiné uniquement (i) aux personnes situées en dehors du Royaume-Uni, (ii) aux professionnels en matière d'investissement ("investment professionals") au sens de l'article 19(5) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005, (iii) aux personnes visées par l'article 49(2) (a) à (d) ("high net worth companies, unincorporated associations, etc.") du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005 ou (iv) à toute autre personne à laquelle le présent communiqué pourrait être adressé conformément à la loi (les personnes mentionnées aux paragraphes (i), (ii), (iii) et (iv) étant ensemble désignées comme les « Personnes Habilitées »). Toute personne autre qu'une Personne Habilitée doit s'abstenir d'utiliser ou de se fonder sur le présent communiqué et les informations qu'il contient. Le présent communiqué ne constitue pas un prospectus approuvé par la Financial Services Authority ou par toute autre autorité de régulation du Royaume-Uni au sens de la Section 85 du Financial Services and Markets Act 2000.

Ce communiqué ne constitue ni une offre d'achat ou de souscription, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription des valeurs mobilières aux Etats-Unis d'Amérique. Les valeurs mobilières ne peuvent être offertes ou vendues aux Etats-Unis d'Amérique, en l'absence d'enregistrement ou d'une dispense d'enregistrement prévue par le United States Securities Act de 1933, tel que modifié (le « Securities Act »). Les actions Ekinops n'ont pas été enregistrées et ne seront pas enregistrées au titre du Securities Act et Ekinops n'a pas l'intention de procéder à une quelconque offre au public de ses actions aux Etats-Unis d'Amérique.

Les informations contenues dans ce communiqué ne constituent pas une offre de valeurs mobilières ou d'une quelconque sollicitation d'achat ou de souscription de valeurs mobilières aux Etats-Unis, au Canada, en Australie ou au Japon.

Le présent communiqué ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire des Etats-Unis (y compris dans leurs territoires et dépendances et tout État des États-Unis), du Canada, de l'Australie ou du Japon.